

Et les réfugiés tibétains?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **75 (1966)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et les réfugiés tibétains?

Intégrée, acclimatée, une famille heureuse...

Photo Icem

Aujourd'hui, 20 000 réfugiés tibétains sont encore sans patrie ni foyer. Ils résident en Inde et au Népal où la Croix-Rouge suisse s'efforce de leur apporter une aide efficace sous forme d'assistance médicale, de distributions de vêtements, de la fourniture de vivres.

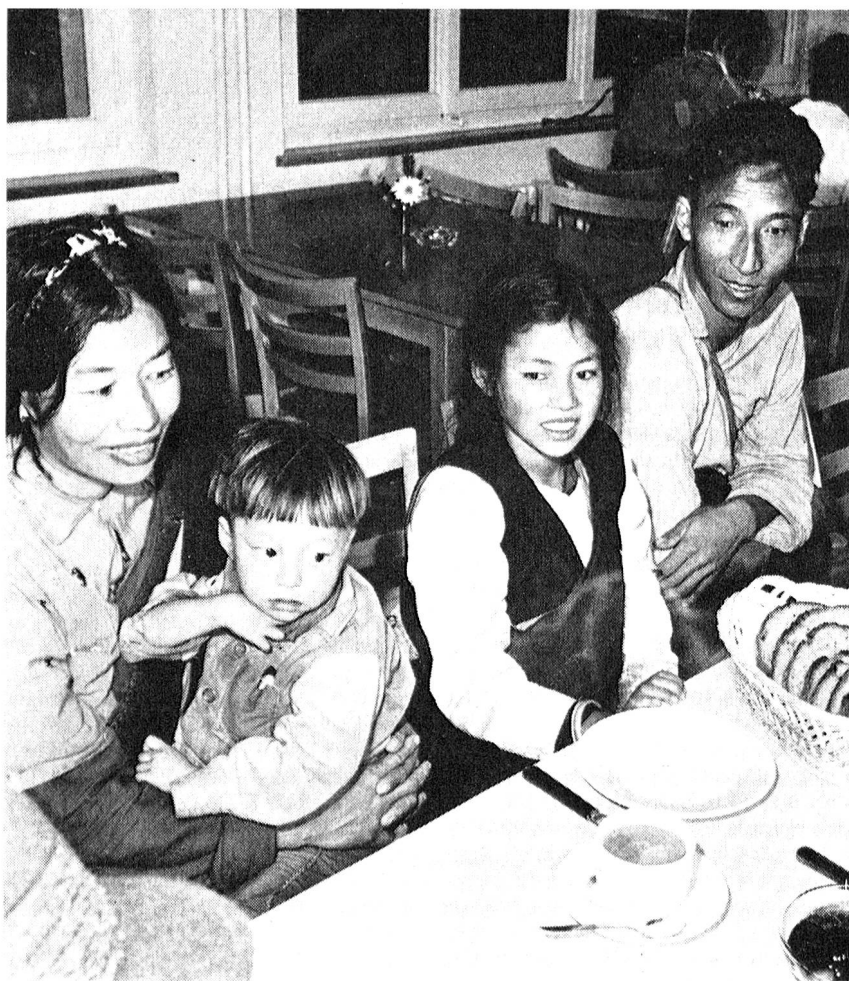
Mais l'aide la plus efficace n'est-elle pas, en l'occurrence, la possibilité offerte à quelques centaines d'entre-eux de se recréer une existence digne de ce nom dans un pays où ces déracinés puissent réellement se recréer une place au soleil et vivre à nouveau une vie d'hommes libres?

Il y a cinq ans — c'était en octobre 1961 — la Croix-Rouge suisse et l'Association pour la création de foyers tibétains en Suisse accueillaient à Unterwasser, au canton de St-Gall, dans un home spécialement aménagé à leur intention, une vingtaine de Tibétains réfugiés en provenance de l'Inde.

Actuellement, les homes tibétains en Suisse sont au nombre de 10, celui de nos hôtes de 338 et 55 enfants déjà sont nés en Suisse! Les deux derniers groupes ont débarqué à Zurich-Kloten les 29 et 31 août 1966. Ce n'est plus d'un groupe dont s'occupe la Croix-Rouge suisse mais de dix ménages collectifs réunissant chacun une moyenne de 30 à 40 adultes et enfants.

Autant d'expériences. Car la situation n'est jamais tout à fait la même dans les dix homes installés à l'intention des Tibétains accueillis en Suisse à titre permanent sous l'égide de la Croix-Rouge suisse et de l'Association pour la création de foyers tibétains en Suisse. Ces diversités peuvent dépendre de plusieurs facteurs: composition du groupe, en premier lieu, attitude des habitants de la commune ensuite, de la personnalité des assistantes sociales chargées de la direction du home également, du genre de travail qu'il a été possible de procurer aux hommes à même d'exercer une activité, de leur caractère personnel enfin.

Les problèmes que pose l'intégration de quelque 350 représentants d'un groupe ethnique si différent du nôtre n'ont certes pas manqué et ne manqueront pas encore à l'avenir.



Mais les résultats enregistrés sont suffisamment probants pour que ceux-ci fassent oublier ceux-là.

Nous parlons de «ménages collectifs». En fait, les familles installées dans tel ou tel home se voient offrir la possibilité, pour autant qu'elles le souhaitent, de cuisiner pour leur propre compte aussitôt que leurs membres sont suffisamment familiarisés avec nos habitudes et en mesure d'établir leur budget.

A ce propos, l'on nous demande fréquemment: Pourquoi en fait, des ménages collectifs, pourquoi ne laissez-vous pas les Tibétains libres? A cette question, nous ne pouvons que répondre: Libres? Mais ils le sont... Dès le début de l'action, le but de celle-ci était d'aider les réfugiés tibé-

tains à devenir tout à fait indépendants. Il est vrai que l'on pensait alors que la période d'acclimatation aurait été pour eux plus longue qu'elle ne l'a été en réalité pour la majorité.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, plus de 100 Tibétains, soit 30 familles et quelques célibataires ont quitté les homes et vivent dans leur propre ménage que la Croix-Rouge suisse leur aide également à installer en fournissant les meubles et les objets de première nécessité.

Ce désir bien compréhensible qu'éprouvent certaines familles de vivre de manière plus indépendante et personnelle n'affaiblit pas pour autant leur désir de se retrouver les uns les autres; tout au contraire,

la plus grande liberté dont ils jouissent hors des homes intensifie leur besoin de demeurer en contact avec leurs compatriotes. D'ailleurs — et c'est là une nécessité — les Tibétains vivant hors des foyers collectifs continuent d'être assistés par des collaboratrices de la Croix-Rouge suisse. Quant aux places devenues disponibles dans les homes par suite du départ des familles vivant désormais en privé, elles permettront d'accueillir de nouveaux réfugiés, apparentés à ceux que déjà nous avons accueillis et qui attendent depuis longtemps l'heure de pouvoir venir à leur tour vivre en Suisse.

Pourquoi « apparentés », pourquoi cette précision? Ne serait-il en fait pas plus impartial de faire bénéficier de notre action d'accueil des groupes dont aucun parent encore ne se trouve en Suisse? A cette question, répondons que les expériences faites au cours des cinq années qui se sont maintenant écoulées depuis l'arrivée du premier groupe nous ont permis de nous rendre compte que les Tibétains présentent de grandes diversités de caractère selon la région dont ils sont originaires, selon le clan dont ils sont issus également. Bien des heurts, bien des difficultés peuvent être aplanis et évités lorsque nos hôtes se connaissent, viennent du même endroit, sont du même milieu social. Parents des « anciens », les nouveaux arrivants seront accueillis avec joie et amitié, intégrés,

Sur invitation de la Croix-Rouge suisse et de l'Association pour la création de foyers tibétains en Suisse, 19 réfugiés tibétains provenant de l'Inde sont arrivés à Zurich-Kloten le 29 août. Il s'agit pour la plupart de parents de Tibétains vivant déjà en Suisse, dans les homes de Buchen en Prättigau, Waldstatt, en Argovie et Ebnat au canton de St-Gall.

Deux jours plus tard, ce fut le tour d'un second groupe de 29 personnes dont 20 ont été installées à Rüti, au canton de Zurich, et les 9 autres dans les homes de Samedan, aux Grisons, et de Reitnau, en Argovie.

Le choix des nouveaux arrivants a été effectué par le médecin-délégué de la Croix-Rouge suisse attaché au centre d'enfants tibétains de Dharamsala, dans le nord de l'Inde, et en collaboration avec l'Office tibétain « Home and Rehabilitation ».

Le cadet du groupe: 4 mois!



Photos CRS

adoptés d'emblée. Ceci facilitera leur acclimatation. Il risquerait de ne pas en être de même si les nouveaux venus étaient pour les précédents de complets inconnus. Dans l'intérêt général, il est donc apparu préférable d'adopter ce critère de sélection lors du choix des derniers groupes invités en Suisse.

Les enfants du village de Rüti, dans le canton de Zurich, accueillent les 20 Tibétains auxquels est destinée la maison toute neuve, installée par les soins de la Croix-Rouge suisse et construite grâce à l'initiative de donateurs privés s'étant groupés dans ce but en une association spéciale.

